

<http://www.snetap-fsu.fr/baccalaureat-scientifique-dans-1,1748.html>



**« baccalauréat scientifique
dans l'enseignement agricole :
une réforme sans pilote qui
abandonne l'ambition
pédagogique »**

Date de mise en ligne : mercredi 9 février 2011

- Les Dossiers - Pédagogie - Réformes du lycée -

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Le SNETAP-FSU a d'abord rappelé son opposition générale à cette réforme du lycée pour un certain nombre de raisons majeures : réduction des volumes horaires disciplinaires, suppression de l'histoire géographie en terminale S, volume horaire d'heures à effectif réduit non affecté entraînant, entre autres, une compétition entre les disciplines, mise en place de l'individualisation en HSE...

Il a également souligné l'absence d'accompagnement des personnels qui sont une fois de plus laissés à eux-mêmes pour cette réforme imposée.

Sur le baccalauréat scientifique, face aux nombreuses questions des représentants du personnel concernant les objectifs, le fil conducteur, les savoirs à enseigner, la DGER a souvent été dans l'incapacité d'expliquer et de justifier ses choix renvoyant sans cesse à l'arrêté du 27 janvier 2010 (relatif à l'organisation et aux horaires des enseignements du cycle terminal du baccalauréat général) et à la nécessaire dimension scientifique des enseignements.

Si personne ne peut nier la nécessaire dimension scientifique que doivent avoir ces enseignements, ainsi que l'importance d'une lisibilité de la spécificité notamment par l'écologie, le projet présenté ici cultive le flou artistique le plus absolu.

Un projet sans cohérence, sans fil conducteur

Les deux enseignements spécifiques : BATDD qui représente un volume horaire de 6 h en 1ère et BADD qui représente 5 h en terminale, devraient être des modules pluridisciplinaires dans lesquels la notion de territoire semble transversale. Leur intitulé rappelle notamment l'enseignement d'exploration de seconde dont ils seraient la continuité.

En réalité, de l'aveu même de l'administration, il n'en est rien : ce sont en fait des enseignements spécifiques de biologie-écologie, les liens avec l'EATDD de 2nd sont très flous, le territoire est absent du BATDD dans lequel on étudie la notion de milieu,

il n'y a pas ou peu de pluridisciplinarité, l'agronomie devenant une science qui illustre les thèmes d'écologie ou les contextualise. On passe d'une agronomie systémique (étudiant les systèmes de production en seconde) à une agronomie qui permet d'étudier, par exemple, la génétique animale ou végétale... Quel saut !

l'économie, réduite à 18 heures, se retrouve reléguée dans l'organisation d'exposés sans apports notionnels, le développement durable devient invisible sauf à répéter à toutes les phrases, le mot « biodiversité ».

L'absence de pilote et d'ambition pédagogique dans l'écriture de ces programmes est criant et le seul objectif clair annoncé par l'administration semble être le fait d'avoir « autant d'heures » de biologie-écologie que de SVT à l'éducation nationale.

Finalement plutôt que de réécrire le programme, la DGER se propose de changer le nom et d'ôter le « T ». Mais ce changement ne pourra se faire qu'après validation du Conseil Supérieur de l'Éducation ... bien longtemps après la fin des orientations des élèves.

Les propositions du SNETAP

Un changement de titre ne peut suffire. Le SNETAP - FSU exige une réécriture complète de ces enseignements spécifiques et de spécialité permettant de revoir la cohérence d'ensemble. Ces enseignements doivent se faire dans

la continuité de l'enseignement d'expérimentation EATDD de seconde.

Il est nécessaire de renforcer les liens entre BADD et TC en classe de terminale et ces enseignements doivent être réellement pluridisciplinaires. Cela nécessite non seulement une clarification des notions à enseigner en agronomie et économie (BATDD et BADD), mais aussi des liens clairs entre écologie-agronomie et économie et pas seulement à l'occasion de simples exposés. Ces précisions devront figurer dans la note de service et non dans les documents d'accompagnement.

Pour en faire des enseignements réellement pluridisciplinaires, il est nécessaire que la DGER reconnaisse la spécificité de l'[EAP](#) dans cette série S et notamment en intégrant un volume horaire de cours à effectif réduit supplémentaire (11h en 1ère et 12h en terminale au lieu de 9 et 10h). Des horaires supplémentaires qui seraient consacrés à la pluridisciplinarité en BATDD, BADD ou TC et qui n'empièteraient pas sur les dédoublements à effectuer dans les autres matières.

Il faut enfin une réorganisation des horaires pour les [TPE](#) (en classe de première dans le cadre du BATDD). La répartition horaire doit s'inscrire dans la logique pluridisciplinaire des TPE. Ainsi les 36 heures affectées doivent l'être en biologie-écologie et en agronomie et en économie.

Le SNETAP-FSU exige qu'une autre réunion de la [CNS](#) ait lieu d'ici quelques semaines, pour que des réponses claires soient apportées à toutes ces exigences et ces interrogations.